

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS**

Nombre de Membres :
Présents : 7
Pouvoirs : 0
Votants : 7

Séance du 25 novembre 2025

Délibération N° 25-11-25 D04

L'an deux mil vingt-cinq le 25 novembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du CCAS de cette commune, régulièrement convoqué le 17 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame JOB Michèle, Vice-Présidente.

Présents : Messieurs Laurent BOY, André FAGGION et Mesdames Michèle JOB, Nadine VILOTTE, Sylvie SAVY, Edith OF et Sophie TIRMAN

Pouvoirs :

Absent excusé : Madame Dominique NICOLA, Messieurs André GALLINARO, Bernard MALIGE et Jacques ROYERE

Secrétaire : Madame Sylvie SAVY

Objet : Mise en place d'une distribution de colis de victuailles – repas du CCAS 2025

Madame la Vice-Présidente, explique que plusieurs personnes de plus de 60 ans n'ont pu participer au repas des ainés le 15 novembre 2025 suite à des problèmes de santé ou une invalidité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Oui l'exposé et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés

- **D'approuver le devis pour 19 colis d'une valeur de 25€ chacun soit 475€**
- **Dit que la dépense d'un montant de 475 € sera inscrite au budget 2025**

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,
Michèle JOB

Délibération affichée le :

